



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 août 2026

Un vif débat entoure le projet pilote de stationnement sur rue, opposant des citoyens appréciant la flexibilité à d'autres qui dénoncent des risques pour la sécurité des cyclistes et des piétons. La Ville réitère que le projet pilote sert à déterminer si c'est une politique qui convient aux citoyens. Dans le cas contraire, elle ne sera pas mise en place de manière permanente.

Les Municipalités de Saint-Sauveur, Sainte-Adèle et Piedmont prennent toutes les mesures possibles pour que le chemin de la Gare et la 117 soient réparés dans les plus brefs délais. Comme il s'agit de routes appartenant au gouvernement du Québec, les réparations doivent être faites par celui-ci. Pour l'instant, rien n'indique que des travaux seront bientôt effectués. Les Villes invitent les citoyens à appeler au 511, option 2, pour déposer une plainte sur l'état des routes.

L'ensemble des citoyens de Piedmont devraient avoir reçu par la poste une infolettre contenant tous les renseignements sur les travaux de réfection, dont les détours prévus, les zones de chantier, les impacts sur les collectes et le transport scolaire, ainsi que les principales informations sur la fermeture du parc Gilbert-Aubin. Les citoyens sont aussi invités à consulter récemment le site web et les réseaux sociaux de la ville pour connaître l'avancement des travaux.

Travaux parc Gilbert-Aubin

Les travaux de réhabilitation au parc Gilbert-Aubin débutent le 13 août, entraînant la fermeture du jardin communautaire et des sentiers nord. Le déboisement est prévu les 20 et 21 août dans la zone à réhabiliter. À partir du 24 août, le parc sera complètement fermé durant la semaine pour la durée du chantier. Les plateaux

sportifs (pickleball, pétanque) et la zone de la fontaine resteront ouverts les week-ends pour permettre aux citoyens d'en profiter, mais le jardin communautaire et les sentiers situés dans la partie nord du parc seront fermés. La fin des travaux est prévue au mois d'octobre, mais la date exacte reste à déterminer selon l'avancement des travaux.

Travaux publics et hygiène

La Municipalité réalise un plan d'action de réduction des eaux parasites. L'investigation préliminaire à identifier que certains secteurs devaient avoir une inspection par caméra. La Ville octroie le contrat à la firme Can-Inspec inc. pour le nettoyage et l'inspection par caméra du réseau au montant de 47 736 \$, taxes incluses.

La Ville doit produire un rapport d'expertise afin de régler une problématique de drainage sur une portion du chemin de la Montagne à la suite de différents travaux. La firme Artélia reçoit le contrat afin de réaliser le rapport d'expertise, pour la somme de 28 562 \$, taxes incluses.

Les travaux sur le chemin de la Montagne, à partir du chemin de la Gare, jusqu'à la limite nord, ont commencé. Ceux-ci devraient durer environ 16 semaines. Le respect de la signalisation est extrêmement important.

Urbanisme et environnement

Le conseil a autorisé le dépôt d'une demande de subvention auprès du Fonds pour bâtir des collectivités fortes. Le financement demandé servirait spécifiquement à réaliser une étude sur le remplacement du système au mazout actuel du garage municipal par un système plus moderne ou écologique.

La dernière collecte de la renouée du Japon de la saison est prévue pour le mercredi 26 août prochain. Pour bénéficier de cette collecte, les citoyens doivent obligatoirement s'inscrire au préalable par courriel auprès du service d'horticulture (horticulture@piemont.ca). En parallèle de la collecte pour les résidents, la municipalité poursuit ses propres travaux d'éradication sur les propriétés publiques, notamment en bordure de chemin et au parc Gilbert-Aubin. Des interventions spécifiques sont prévues sur le chemin Trotter (près du pont Gerald-Boisclair), le chemin du Ruisseau et le chemin du Bois. Pour éliminer les colonies de renouée, les équipes procèdent à la coupe de la plante suivie de la pose de bâches étanches afin d'étouffer les racines et d'empêcher la repousse.

Un forum citoyen aura bientôt lieu pour discuter des amendements à venir au règlement d'urbanisme. La municipalité amorce une réflexion en vue d'apporter, en 2027, des amendements généraux au plan et au règlement d'urbanisme. Ces ajustements viseront à mieux refléter la vision du conseil municipal ainsi que les besoins exprimés par les citoyens de Piedmont. Avant d'entamer officiellement cette procédure d'amendement, des ateliers d'échange auront lieu afin de recueillir les commentaires, les préoccupations et les idées des citoyens de Piedmont. Ce sera l'occasion de partager directement avec les membres du conseil et de l'administration municipale sur les orientations à privilégier. Les détails concernant la date, le lieu et l'heure seront communiqués dans les prochaines semaines sur le site internet et les réseaux sociaux de Piedmont.

Durant le mois de juillet, le service d'urbanisme a délivré 68 permis pour un total de 3,8 millions \$, ce qui

a généré 4 125 \$ de revenus pour la municipalité.

Sécurité publique et communautaire

La ville autorise à l'organisme Opération Nez Rouge de mettre en place un barrage routier afin d'amasser des dons. L'activité est prévue pour le 21 novembre 2026, durant les heures d'affluence, à l'intersection du chemin Avila et du chemin Louis-Dufour. Opération Nez rouge s'engage à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public et doit obligatoirement aviser la Sûreté du Québec de la tenue de l'événement.

Correspondances

La ville reçoit une subvention de 8 485 \$ venant du programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports et de la Mobilité durable. Cette subvention servira à raccorder et remplacer certaines glissières, notamment à l'entrée du chemin du moulin. Un budget d'opération était déjà prévu, mais cette somme permettra de bonifier l'enveloppe.

Direction générale et RH

Plusieurs mouvements de personnel de la Municipalité ont été entérinés, incluant des suspensions et une fin d'emploi.

La Ville est à la recherche d'un coordonnateur des ressources humaines et des communications pour remplacer la coordonnatrice actuelle lors de son congé de maternité. L'entrée en fonction est prévue pour la mi-septembre. L'offre d'emploi sera disponible sur le site internet et les réseaux sociaux de la Municipalité. Les intéressés ont jusqu'au 21 août pour soumettre leur candidature.

Finances

Les comptes payables au 30 juillet 2026 au montant de 95 165,01 \$ et les comptes payés au 30 juillet 2026 au montant de 1 525 565,24 \$, incluant les paies versées les 2, 16 et 30 juillet, sont acceptés.

Les travaux au garage municipal ont coûté moins cher que prévu. L'argent budgété en excès sera donc déposé dans un autre compte de dépense.

Certains postes budgétaires à travers la ville sont en surplus, alors que

d'autres sont en déficit. La Ville s'entend donc à réaménager le budget et réaffecter de l'argent pour rebalancer les finances.

Loisirs et culture

Le conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière pour l'aménagement de nouvelles infrastructures sportives au parc Gilbert-Aubin. La demande est adressée au Fonds pour bâtir des collectivités fortes.

Règlements

Le règlement qui régit le salaire et les conditions de travail des élus, et qui n'avait pas été révisé depuis 8 ans, est déposé. L'objectif est d'harmoniser le traitement des élus avec les nouvelles lois en vigueur et les processus actuels afin d'assurer une transparence maximale. Celui-ci sera adopté dans une séance ultérieure.

Le règlement qui modifie le règlement sur les permis et certificats d'autorisation de localisation et de plans d'architecture à l'échelle lors du déplacement d'un bâtiment principal ou d'un bâtiment accessoire de 35 m² et plus est officiellement adopté. Suite à cette adoption par le conseil, le règlement doit être soumis à la MRC pour approbation. Il entrera officiellement en vigueur une fois que la MRC aura délivré un certificat de conformité.

Adoption du règlement modifiant le règlement de zonage de la municipalité. Le règlement prévoit une diminution des marges de recul latéral dans la zone du chemin des Fauvettes afin d'harmoniser les normes de cette zone avec celles d'autres secteurs similaires de la municipalité. Le zonage est aussi modifié pour retirer l'usage multifamilial (allant jusqu'à 6 logements) au chemin des Cormiers et ajouter l'usage unifamilial. Bien que ces modifications soient sujettes à une procédure référendaire, aucune demande de référendum n'a été déposée à la suite de la consultation publique tenue le 17 juin 2026. Le règlement a donc été adopté sans modification par rapport au second projet. Comme pour les autres règlements d'urbanisme, celui-ci doit maintenant être transmis à la MRC pour obtenir un certificat de conformité avant son entrée en vigueur officielle.

La fête des Piedmontais



Malgré la pluie, la fête des Piedmontais fut une réussite où les superhéros sont venus à la rencontre des familles.

Les superhéros ont bravé la pluie

Michel Fortier redaction@journaldescitoyens.ca

La Fête des Piedmontais a transformé le parc Gilbert-Aubin en terrain de jeu familial le samedi 8 août. Et lorsque le ciel s'est assombri et que les parapluies sont apparus, les superhéros, eux, sont restés au rendez-vous.

Il fallait voir les enfants rassemblés au pied de la scène. Quelques mètres seulement les séparaient de personnages qui, habituellement, appartiennent davantage aux écrans et aux bandes dessinées qu'à un parc municipal. Spider-Man, Iron Man, Captain America et Batman ont

soudainement pris forme devant eux, au grand plaisir d'un jeune public manifestement conquis.

Le thème des superhéros donnait cette année le ton à la Fête des Piedmontais, organisée le 8 août au parc Gilbert-Aubin. Dès l'après-midi, les familles étaient invitées à profiter d'une série d'activités : tour d'escalade, go-karts, jelly ball, bungee trampoline, jeux gonflables, tatouages temporaires et fabrication de mains de cire figuraient notamment au programme. Des véhicules des services d'urgence et